

**CONCOURS INTERNE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

**SESSION 2009**

**REDACTION D'UNE NOTE A PARTIR D'UN TEXTE  
OU D'UN ARTICLE DE PRESSE RELATIF A L'ANIMATION**

Durée : 2 h

Coefficient : 2

Vous êtes adjoint d'animation dans une commune de 25 000 habitants, située en périphérie d'une grande ville. Au sein du service enfance, vous êtes coordonnateur de la restauration enfantine pour les temps péri et extra scolaires.

Les personnels d'encadrement sont à la fois des agents municipaux du service enfance, des enseignants et, pour les enfants d'âge maternel, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Depuis la rentrée scolaire, l'adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance a reçu plusieurs familles mécontentes. Celles-ci invoquent diverses raisons : temps de restauration trop court, lieu d'accueil trop bruyant, personnel encadrant passif, absence de dimension éducative, etc.

Votre chef de service vous demande de rédiger à son attention une note qui propose des pistes d'amélioration. Il s'appuiera ensuite sur vos propositions pour alimenter le projet de charte de la restauration élaboré en concertation avec les familles et les personnels d'encadrement.

Vous pourrez vous appuyer sur le document joint intitulé « La pause méridienne : enjeux et réflexions », comme sur vos propres connaissances.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*